

Communiqué de presse

Des pistes cyclables à l'horizon 2024

Afin de favoriser et de sécuriser la pratique du vélo, la Communauté de Communes du Thouarsais, engagée dans la transition écologique, réalise 7,2 km de pistes cyclables sur trois communes, Thouars, Louzy, Sainte-Verge.

En mars 2021, la Communauté de Communes du Thouarsais a remporté l'appel à projet "Fonds de mobilités actives - Aménagements cyclables" du Ministère de la transition écologique. Une subvention de l'Etat d'un montant de 1,48 millions d'euros permettra de financer un projet structurant de pistes cyclables sur les communes de Thouars, Sainte-Verge et Louzy.

Véritable démarche de requalification, avec la plantation d'espaces verts et l'installation de mobilier urbain, ce maillage sera déployé sur 4 secteurs, à partir de l'entrée de Thouars, route de Saumur, jusqu'en cœur de ville. Il a été présenté en octobre 2022 aux riverains, aux entreprises des zones d'activités économiques et aux commerces et habitants.

Les travaux commenceront en septembre 2023 et la collectivité veillera à optimiser le chantier afin d'en réduire l'impact.

Ce projet s'articule avec une réflexion globale sur la circulation et le stationnement favorisant les mobilités douces, et notamment le lien avec les zones d'activités économiques. La Ville de Thouars tient ainsi son engagement de développer les mobilités douces, avec le soutien de l'Etat.

Quatre tronçons

Le premier tronçon de 3,6 km, partira du magasin But à Louzy, traversera Sainte-Verge par la départementale D938, et rejoindra la place Lavault par les avenues Emile Zola et Victor Leclerc.

Deux branchements de 1,8 km viendront se greffer sur cet axe Nord-Sud, selon un axe Est-Ouest : du boulevard du 8 mai au rond-point du Pôle Petite Enfance Amalthée, à partir de la rue Emile Zola ; des rues Louis Blanc et Frédéric Chopin longeant la voie SNCF, jusqu'à la rue Camille Pelletan, toujours à partir de la rue Emile Zola.

Ces tronçons représentent un total de 7,2 km de pistes cyclables.

LES PISTES CYCLABLES



Le financement

Coût total : 4,6 millions d'euros TTC

Etat : 1,48 millions d'euros

Déroulement des travaux

Le chantier débutera le 12 novembre, il sera précédé de travaux sur les réseaux qui commenceront le 18 septembre. Ils se dérouleront en deux phases : du magasin But au Crédit Agricole et du Crédit Agricole à Amalthée.

Les réseaux de téléphonie seront enterrés. Le réseau des eaux pluviales fera l'objet d'une réhabilitation avec une vision écologique.